



Grand Prix de France de Cani-Cross de la Centrale Canine

17 et 18 septembre 2016
Cibeins Misérieux (Ain)
Cani-Cross Cani-VTT Cani-Marche
Ouvert à tous



Feuille inscription 5^{ème} Grand Prix de France de Cani-Cross de la Centrale Canine

Dossards > samedi 17.09.2016 10h-12h30 Premier départ > samedi 14h Clôture des inscriptions > 31.08.2016	Lieu > Domaine de Cibeins 01600 Misérieux GPS > Lat 45.984275° Long 4.804008° Directeurs courses : J. Broch et D. Timmermans
Licence (CNEAC, FSLC, FFST,...) : n° : Nom Prénom : Adresse : Code postal/Ville : Date de naissance : Email : Téléphone : Club/Régionale :	<i>Coller ici ou joindre la photocopie de votre licence</i> ← Informations à compléter uniquement si absentes de la licence <i>Ou joindre à votre feuille d'inscription, demande de licence journée</i>
Nom & Affixe chien : Race : Date de naissance : Age minimum : 12 mois Cani-Cross et Cani-Marche, 18 mois Cani-VTT N° Identification :	sexe (M/F) :

Cocher votre course		Cani-Cross		Cani-VTT		Cani-Marche	
Cocher votre catégorie (la catégorie est déterminée par votre âge au 1^{er} janvier 2016)							
Senior	18-39 ans	Femme	CFS	Poussin	7-10 ans	Fille	CEF1
		Homme	CHS			Garçon	CEG1
Vétéran 1	40-49 ans	Femme	CFV1	Benjamin	11-14 ans	Fille	CEF2
		Homme	CHV1			Garçon	CEG2
Vétéran 2	50-99 ans	Femme	CFV2	Junior	15-17 ans	Fille	CFJ
		Homme	CHV2			Garçon	CHJ

€	Cani-Cross Cani-Marche pour les poussins (uniquement samedi) et benjamins	Gratuit
	Cani-Cross Cani-VTT Cani-Marche pour les juniors et adultes licenciés	20€
	Cani-Cross Cani-VTT Cani-Marche pour les juniors et adultes non licenciés (licence journée comprise)	22€

Camping-Car Non Oui Si oui, formulaire de réservation emplacement à compléter et à transmettre à dom.loy@free.fr au plus tard le 31.08.2016 - Camping interdit sur place

Dossier d'inscription à transmettre au plus tard le 31.08.2016 à : Mme Ghislaine Lagrange 132 chemin du pilon 01480 Savigneux 06.75.53.02.10 ghislainelagrange@orange.fr Pas d'inscription au poteau ni par email	Le dossier complet est composé : - Du formulaire d'inscription complété et signé - Du règlement par chèque à l'ordre du « CASE » - Pour les non licenciés, de la demande de licence journée complétée et signée ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la discipline
Les concurrents sont civilement responsables des accidents matériels et corporels qui pourraient être causés dans le périmètre des courses par eux-mêmes ou les chiens dont ils ont la responsabilité.	Le concurrent s'engage à respecter le règlement CNEAC en vigueur. Signature du concurrent: (d'un tuteur pour les mineurs)